

BLOC-NOTES

Mairie de Lestiou

02 54 81 06 24
mairie@lestiou.fr
www.lestiou.fr

Accueil

Lundi 16h-19h
Mardi et jeudi 9h-12h
1^{er} samedi du mois 10h-12h
(permanences élus)

Ramassage des poubelles jaunes

Tous les vendredis après-midi
des semaines impaires

Balayeuse municipale

2^e mercredi de chaque mois

SIEOM - ordures ménagères

02 54 81 41 38
www.sieom-mer.fr

Déchetterie de la CCBVL

Route de Talcy, à Mer
(près du karting)

En été (du 01/04 au 31/10)

Lundi, mercredi, jeudi et
vendredi 14h-17h30
Samedi 9h-12h, 14h-18h

En hiver (du 01/11 au 31/03)

Lundi, mercredi et vendredi
14h-17h
Samedi 9h-12h, 14h-17h

Appel d'urgence 112

SAMU 15
Police-secours 17
Sapeurs-pompiers 18

Numéros utiles

Val d'eau
02 54 81 40 84
06 88 84 05 30 (urgence)

EDF dépannage

09 72 67 50 41 (urgence)

Chères Concitoyennes,
chers Concitoyens,

Après un début d'année quelque peu « chahuté » une fois de plus par les remous de la crise sanitaire, nous abordons février avec espérance... mais tout de même avec prudence.

L'assouplissement des mesures encadrant notre quotidien (jauge dans certains lieux, port du masque en extérieur, entre autres...) laisse entrevoir une amélioration de nos conditions d'activités tant professionnelles, associatives que personnelles.

Mais pesons nos mots ! Certes, nous allons vers les beaux jours, lesquels s'accompagnent en général d'une baisse de la circulation virale. Certes, la vaccination progresse et le passe-vaccinal est entré en vigueur. Néanmoins, la diffusion du Covid 19 reste encore élevée.

Il faut en tenir compte et agir en conséquence. C'est particulièrement vrai lorsque nous et nos enfants fréquentons des lieux fermés, notamment nos salles communales, notre lieu de travail, l'école, etc... Je vous invite donc à poursuivre nos efforts pour respecter les gestes barrières.

Nous avons tous envie que la vie reprenne rapidement un cours normal. Nous sommes plus que jamais désireux de pouvoir vivre pleinement le calendrier des manifestations prévues cette année ; concours de terrines et gâteaux, concours d'épouvantails, chasse aux œufs pour Pâques, animations culturelles de l'Elan, apéros rock/blues, marché de printemps, salon du bien-être, découverte des jardins « en art », méchoui du 14 juillet, forum des associations, feux d'artifice, course la Gobionne, cinéma en plein air, repas des aînés, Halloween, marché de Noël etc... Un grand merci aux présidents et bénévoles des associations avec qui nous travaillons main dans la main pour vous offrir ces beaux moments de partage.



Crédit Photo : Axel Perez

Nous sommes souvent interpellés par nos administrés au regard de la sécurité routière et des incivilités en règle générale (brûlage des déchets verts, tapage nocturne, aboiement intempestif de chiens, déjections canines sur la voie publique non ramassées, dépôt sauvage, stationnement, etc...). Nous déplorons la vitesse excessive sur tout le territoire de la commune et le non-respect des règles de sécurité dans notre centre bourg qui mettent en danger la vie d'autrui. Il restent encore des secteurs où nous devons travailler pour trouver des solutions d'amélioration. Les travaux passés pour améliorer la sécurité se poursuivront comme nous nous y sommes engagés. Soyez assurés que vos élus et le personnel communal restent mobilisés pour assurer la protection et la sécurité des Gobions !

Maintenant, rendez-vous pour célébrer les bons moments, que l'année qui s'ouvre vous apporte le bonheur simplement de profiter.

Votre Maire, David ALBARET

POUR VOTER EN 2022, C'EST MAINTENANT !

Calendrier électoral 2022 :

Élection présidentielle : dimanches 10 & 24 avril

Élections législatives : dimanches 12 & 19 juin

Quand, où et comment s'inscrire ?

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont reçues toute l'année : en ligne sur www.service-public.fr, directement auprès de la Mairie ou en y envoyant par courrier le formulaire d'inscription et les pièces justificatives indispensables :

- Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou d'abonnement internet)

Changement d'adresse

Si vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la Commune, vous devez le signaler et justifier de votre nouvelle adresse auprès de la Mairie, avant le 4 mars.



Procurations

À compter du 1er janvier, un(e) électeur(ice) peut donner procuration à un(e) électeur(ice) d'une autre commune, qui devra se rendre dans le bureau de vote du ou de la mandant(e) pour voter à sa place. Pour les élections présidentielle et législative de 2022, la règle de droit commun s'applique : un(e) mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France.

ATTENTION ! Pour les scrutins de l'année, les inscriptions sont prises en compte légalement jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

L'Elan

Rendez-vous à la bibliothèque-ludothèque Lestiou-Avaray, le samedi 26 février de 16h à 18h.

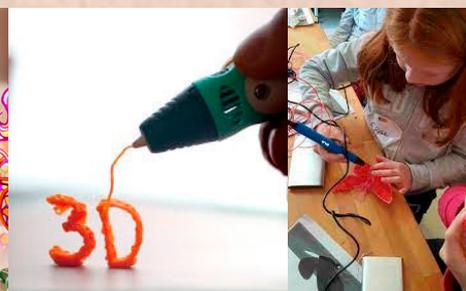
Une animation numérique sera proposée aux enfants à partir de 8 ans.

Le BIBLAB de la Direction de la Lecture Publique prendra ses quartiers dans la bibliothèque et accompagnera les enfants dans

la fabrication d'un objet en 3D grâce à un stylo. Les enfants pourront repartir avec leur création.

Venez nombreux !

Audrey JOLLY-DAUMAIN,
pour l'équipe de l'Elan.



AGENDA

Marché

Tous les jeudis 8h-11h30

Place de la Mairie

Service des courses

Mini bus Gobion

Tous les jeudis départ 14h

Place de la Mairie

L'Elan

Lecture adulte

Tous les jeudis de chaque mois

- 10h30

Bibliothèque / Ludothèque

LESTIOU - AVARAY

Maison France Services

Lundi 28 février 14h - 17h

Place de la Mairie

Assemblée générale de L'Elan

Samedi 5 mars - 10h30

Salle de la mairie

Concours de terrines et gâteaux

Dimanche 20 mars - 11h

Ancienne école

En raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, toutes les manifestations prévues sont susceptibles d'être annulées.

Si vous êtes testé positif, n'hésitez pas à contacter la mairie qui se chargera de vous soutenir dans votre quotidien.

02 54 81 06 24

Directeur de la publication : David Albaret

Textes et photos : Mairie de Lestiou

Conception et Impression : Imprimerie Lebugle

Tirage de 200 exemplaires

